



MON VILLAGE
URBAIN

DOSSIER DE PRESSE

mairie-begles.fr



PLAN D' ACTIONS POUR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE DÉDIÉ AU QUARTIER TERRES NEUVES 2023-2025

Vendredi 20 janvier 2023



mairie-begles.fr

CONTACT PRESSE | VILLE DE BÈGLES

Service Communication

Maëlle Bouteila : m.bouteila@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 59

77 - Rue Calixte Camelle - 33130 Bègles

SOMMAIRE

LE CONTEXTE	3
Pourquoi un plan d'actions.....	3
...dédié au quartier ?	3
A l'initiative de la Ville	3
LA DEMARCHE	3
Un diagnostic local de sécurité et de prévention de la délinquance	3
Les principales problématiques identifiées	4
Une co-production avec les partenaires et les habitants	4
LES AXES ET ACTIONS DU PLAN	5
Les grands axes du plan d'actions.....	5
Les actions prioritaires	5
LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN	5
La signature du plan lors du CLSPD	5
La gouvernance du plan d'actions	5

Un plan d'actions pour la tranquillité publique dédié aux Terres Neuves a été élaboré afin d'adapter les réponses aux évolutions et aux nouveaux besoins identifiés sur le quartier. Signé et lancé le 20 janvier 2023, il définit les actions prioritaires en la matière, pour les 3 prochaines années. Ce plan d'actions, porté par la Ville de Bègles, est issu d'une démarche partenariale qui a mobilisé l'ensemble des acteurs concernés par la sécurité et la prévention de la délinquance sur le territoire (services territoriaux et d'état, justice, bailleurs...), ainsi que les habitants.

LE CONTEXTE

POURQUOI UN PLAN D' ACTIONS...

Comme toutes les villes de France, Bègles n'est pas épargnée par les problématiques de délinquance et de tranquillité publique.

Des actions sont déjà menées avec les partenaires de la Ville (police, justice, bailleurs, ...) mais doivent être coordonnées pour toujours mieux répondre aux enjeux de sécurité et être lisibles par les habitants.

...DEDIE AU QUARTIER ?

Le quartier des Terres Neuves a fait l'objet d'importants investissements tant publics que privés dans le cadre d'une **rénovation urbaine très ambitieuse** depuis les années 2004. Alors que s'achève l'opération de renouvellement urbain, le quartier poursuit sa transformation avec des projets d'aménagements (parc-jardin) et immobiliers (Capelle). Dans ce contexte, il est nécessaire de renforcer l'action publique et les coopérations entre acteurs, mais également d'adapter les réponses aux évolutions et aux besoins du quartier.

Bien que la délinquance soit contenue sur le secteur des Terres Neuves, la Ville a souhaité qu'une analyse soit menée sur le quartier, en raison des dégradations et troubles à la tranquillité publique survenus ces dernières années.

A L'INITIATIVE DE LA VILLE

La démarche est portée par la Ville de Bègles **et pilotée dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)**, instance de concertation locale qui réunit un grand nombre d'acteurs qui, par leurs compétences, contribuent à la sécurité et à la prévention de la délinquance : Ville, Préfecture, Tribunal judiciaire, Police nationale, Conseil départemental, Education nationale, justice (Protection Judiciaire de la Jeunesse et Service Pénitentiaire Insertion Probation), bailleurs sociaux, transporteurs, habitants, tissu économique et associatif, acteurs de l'insertion sociale, etc.

Le CLSPD est une instance obligatoire dans les villes de plus de 10 000 habitants, présidée par le maire et co-présidée par la préfète et la procureure.

La Ville a souhaité être accompagnée sur le volet ingénierie et a fait appel au Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU), qui est une association d'une centaine de collectivités territoriales, représentatives des diversités géographiques, urbaines et politiques en France.

LA DEMARCHE

UN DIAGNOSTIC LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Un diagnostic de sécurité et de prévention de la délinquance sur le quartier des Terres Neuves a été mené **entre juillet et décembre 2021**.

Ce diagnostic se base sur les données quantitatives et qualitatives fournies par les institutions et partenaires pour établir un portrait de la situation sur le territoire, à un instant T.

Les chiffres de l'activité policière ont ainsi relevé que **la délinquance demeure stable et peu élevée dans le quartier.**

Une enquête, menée auprès de 101 acteurs travaillant et/ou intervenant sur le quartier, a permis d'enrichir ce diagnostic. Elle a mis en avant un **sentiment d'insécurité** au sein des Terres Neuves.

Ce sentiment d'insécurité se situe à un **niveau moyen** (inférieur à celui de la ville de Bordeaux), mais est perçu en augmentation. Les ordures ou objets abandonnés, les dégradations volontaires, les incendies de voiture, les rodéos sauvages ou encore le trafic de drogues, représentent les principales problématiques soulevées par l'enquête.

LES PRINCIPALES PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES

Le croisement des données quantitatives et qualitatives a permis de relever les principales problématiques rencontrées dans le quartier des Terres Neuves. 5 ont été identifiées.

- **La polarisation et le manque de cohésion sociale**

Les importantes et rapides évolutions du quartier ont créé des fractures entre les usagers. Les habitants historiques et les nouveaux arrivants ont par exemple une vision différente du quartier. Une fracture est perçue également entre la population et les institutions, dont l'action n'est pas toujours bien identifiée.

- **Les tensions d'usage au sein de l'espace public**

Les problématiques de propreté, les stationnements anarchiques, les rodéos ou encore les regroupements abusifs au sein des espaces communs nuisent à un cadre de vie apaisé.

- **Le trafic de stupéfiants**

Le trafic de drogue est une problématique ancienne sur le quartier, qui engendre des occupations abusives des espaces communs, des dégradations et un fort sentiment d'insécurité. Les chiffres de la police nationale indiquent que les quantités saisies restent toutefois minimales.

- **Les violences intrafamiliales**

Cette problématique n'est pas ressortie dans le cadre du diagnostic. Pourtant les chiffres de la police nationale démontrent que les violences conjugales ont plus que doublé entre 2020 et 2021.

- **La prostitution**

Il s'agit d'un phénomène ancien et connu du quartier et de la ville plus généralement. Ces activités créent des tensions entre les riverains, des nuisances sonores et un sentiment d'insécurité.

UNE CO-PRODUCTION AVEC LES PARTENAIRES ET LES HABITANTS

Le plan d'actions traduit les engagements de l'ensemble des acteurs, chacun dans son domaine de compétence, et marque la volonté commune de s'inscrire **dans une démarche de co-production**. À ce titre, la Ville de Bègles considère que les habitants, experts du quotidien et fins connaisseurs de leur territoire, doivent être associés à la définition de la politique de sécurité et de prévention de la délinquance.

2 rencontres avec une quinzaine d'habitants du quartier et un séminaire réunissant plus de 35 partenaires ont ainsi été organisés. Ces rendez-vous ont permis de définir les priorités d'actions et de mobiliser les partenaires sur les réponses à apporter et les ressources disponibles.

LES AXES ET ACTIONS DU PLAN

Le plan d'actions se décline en 5 axes et en 15 fiches actions, dont 7 prioritaires.

LES GRANDS AXES DU PLAN D' ACTIONS

1. Favoriser la cohésion sociale et prévenir la polarisation

Cet axe vise à renforcer la transversalité entre les services de la Ville (culture, sport, jeunesse, prévention-sécurité) afin de favoriser les activités de vivre ensemble et de cohésion sociale.

2. Préserver la tranquillité publique pour un cadre de vie apaisé

L'appropriation par l'ensemble des habitants de l'espace public est un enjeu majeur de cet axe. Le but est de favoriser une mixité de genre et de génération pour réduire les tensions d'usage.

3. Lutter contre le trafic de stupéfiants et les risques liés aux drogues

Sur un volet répressif, il s'agit de renforcer l'action de la police et de la justice dans le démantèlement des trafics, en menant, en parallèle, une démarche de prévention des addictions.

4. Agir pour les jeunes en rupture

L'objectif est d'agir plus tôt et d'aller plus loin dans la prévention de la délinquance pour les jeunes. Cela nécessite de développer une culture partagée sur la délinquance des jeunes afin de proposer des actions complémentaires par chaque acteur.

5. Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger

Cet axe s'adresse particulièrement aux personnes victimes de violences intrafamiliales, se livrant à des activités de prostitutions, ou marginalisées. Pour répondre aux besoins engendrés par leurs situations, il s'agit de coordonner les interventions sociales, sanitaires et de prévention-sécurité.

LES ACTIONS PRIORITAIRES

7 actions identifiées comme prioritaires seront **mises en œuvre dans les 6 premiers mois** du lancement du plan. Certaines ont d'ores et déjà été engagées, comme de la lutte contre le stationnement anarchiques avec l'extension du stationnement réglementé en juillet 2022.

LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN

LA SIGNATURE DU PLAN LORS DU CLSPD

Le plan d'actions est présenté aux partenaires lors de la séance du CLSPD du 20 janvier.

Les instances signataires sont : la Ville de Bègles, la Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, la Direction départementale de la sécurité publique, le Ministère de la Justice, le Département de la Gironde, Bordeaux Métropole, Vilogia Bordeaux-Métropole.

LA GOUVERNANCE DU PLAN D' ACTIONS

Le **service Prévention-Médiation-Tranquillité de la Ville coordonne la mise en œuvre opérationnelle** du plan d'actions. Son rôle est de s'assurer que le partenariat entre tous les acteurs concernés se maintienne de manière efficiente et pérenne. Même s'il existe des instances spécifiques au quartier, des instances communale ou supra communale interviennent dans la mise en œuvre du plan d'actions.

Des comités de pilotage réguliers permettront de suivre l'avancée du plan d'actions jusqu'à 2025. Des indicateurs d'évaluation ont déjà été définis pour chaque fiche action ce qui permettra d'analyser l'impact des actions mises en œuvre et de faciliter le bilan.